

Compte rendu Comité de Quartiers du 27/10/2025

Présents : Dominique JAMARD (adjoint au Maire), Joël NAUD, Bernard CHARRUYER, Jean-Claude POIZAC, Laurence CHEVALIER, Alain NICOLLEAU, Gérard BLANCHIER

Excusés : Daniel BELET, Sylvie CAQUINEAU, Régis MARTIN

- Approbation du compte rendu de la réunion du 30/09/2025

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

- Points infos Mairie.
 - Résidence Séniors autonomes : la commercialisation des logements est lancées, étant précisé que les résidents seront locataires. Les travaux pourraient être livrés au printemps. L'opérateur est la Société SERENLY. Il y aura 104 logements du grand studio au grand T3 avec des surfaces habitables de 27 à 150 m². A côté se construira un lotissement communal de 25 lots. Ce lotissement disposera de deux micro-crèches.
La question de l'intégration de ces nouveaux habitants dans la commune se posera. Une démarche sera faite en direction des Associations pour les sensibiliser sur le sujet.
 - Quartier de Grolleau : La question de la gêne occasionnée par le trafic de camions en provenance de la société ALTRIANE est évoquée. Il faut savoir que la société de tri des déchets a doublé sa capacité de production et qu'elle traitera au printemps 2026 les déchets de tout le département. Or les travaux de réhabilitation de la voirie à Grolleau ne sont encore pas réalisés. A ce jour, ni le SDER ni ENEDIS ne semblent prêts à engager les travaux d'enfouissement des réseaux, préalable à la réfection de la voirie. Le Maire, David BAUDON, a adressé un courrier sur ce sujet au Département. Restera posée la question du flux des camions, dont on peut espérer pour ceux venant du sud ou de l'est qu'ils n'emprunteront pas obligatoirement l'axe Aigrefeuille Croix Chapeau.
 - Quartier de Chassagné : Le panneau STOP à l'angle de la grande rue de Chassagné et du chemin de La Jarrie a été détruit. Les services municipaux en ont commandé un nouveau qui sera posé avec une bande blanche au sol pour le matérialiser. Cela a été signalé par une famille du quartier qui s'est adressé à notre Vice Président qu'ils connaissent bien. De manière générale lorsque nous sommes sollicités pour des questions relevant d'un quartier, il est souhaitable d'associer le ou les correspondants et s'il y a déplacement sur place de le faire avec lui. Il s'agit d'aider à faire connaître nos correspondants et d'habituer nos concitoyens à s'adresser à eux.
Concernant les équipements en mobilier public, Chassagné ne dispose ni de banc, ni de poubelles. Il est proposé d'y remédier sur un site à définir qui pourrait être l'espace jeux au cœur du quartier où existe déjà une table de pique-nique. Un échange a lieu sur la question du stationnement gênant. Suite aux interventions répétées de la Mairie et notamment de Dominique JAMARD, les choses se sont apaisées pour ce qui concerne le stationnement sous le panneau d'interdiction à l'entrée de la rue de la Fruitière. Par contre le stationnement anarchique sur l'espace vert continue. La seule solution au final sera peut-être

d'empêcher physiquement ce stationnement gênant.

Enfin le projet de piste cyclable ou de chemin partagé entre Chassagné et le bourg de la Jarrie est évoqué. La pertinence de ce projet, peut-être sous la forme d'une voie partagée pour ne pas gêner l'activité de l'agriculteur est soutenue par le correspondant du quartier.

- Nouveaux points d'installation pour des poubelles publiques double flux : Les quartiers de Grolleau et de Chassagné n'en sont pas pourvus. Il est donc prévu de les équiper sur des sites à définir.
- Installation de nouveaux bancs publics : C'était une demande d'habitants. Dominique JAMARD rappelle qu'il y a déjà 29 bancs publics à La Jarrie (plan d'implantation fourni à l'appui), donc les nouvelles demandes devront être vraiment fondées. Les propositions en débat portent sur un banc sur l'ancien parking d'Intermarché. Là il conviendra d'attendre le plan d'aménagement du parking. Un autre rue de l'Aurore, passage des Pernelles. Un autre entre la ruelle du Canon et la gare, sachant qu'il y a une question de sécurité. Enfin un autre rue de l'Alerte à l'angle de la rue des Fauvettes.
- Renouvellement du bureau du Comité : La charte du Comité de Quartiers prévoit un renouvellement du bureau tous les 3 ans. Compte tenu que les élections municipales se déroulent au printemps prochain, il est convenu de décaler ce renouvellement après la mise en place de la nouvelle équipe.
- Arrêt bus scolaire à Chassagné : Des familles ont demandé que l'arrêt du bus au retour à Chassagné se fasse comme à l'aller, du côté de Chassagné afin que les enfants n'aient pas à traverser la route départementale. Cette question relève de Yelo et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle qui seront interrogés.
- La prochaine réunion est fixée au lundi 15 décembre à 20h30 à la salle du lien social.

Gérard BLANCHIER
Secrétaire adjoint